

Permanence parlementaire Office Meeting – Le Mercure C 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence

Mohamed LAQHILA

Député des Bouches du Rhône Commissaire aux Finances, Économie générale et Contrôle budgétaire.

Tribune Mohamed LAQHILA Député des Bouches-du-Rhône

Le Marseille de l'impossible au possible

Aix-en-Provence, le 14 octobre 2021

Rien ne se fait facilement sur la planète Marseille, c'est le moins que l'on puisse dire.

Faite de villes rebelles, de maires frondeurs, de villages Gaulois, les guerres politiques prennent la démesure du Sud, menant le président de la République à rappeler courageusement « la complexité de mise en œuvre d'un portage opérationnel de l'ensemble des projets sur le territoire marseillais. »

Le mois dernier Emmanuel Macron convoque l'impossible en affirmant la présence de l'État au côté de la 2ème ville de France si le territoire présente des moyens partagés et une gouvernance refondée. Faire exister une métropole pour concurrencer les grandes villes européennes et dynamiser ces territoires urbains relèvent de la gageure quand le seul consensus consiste, comme le disait l'ancien édile de Marseille, au « dépeçage des moyens d'un territoire au seul profit de ses communes ». Un problème récurrent pour Aix-Marseille-Provence par la résistance des échelons inférieurs à la métropole, agissant à la conservation de leurs prérogatives.

Je me suis réjouis que le premier des Français descende dans l'arène pour combler l'absence de compromis politiques et mette fin au statu quo généralisé.

Pourtant, je parle de gageure devant des élus arc-boutés contre la philosophie originelle d'une nouvelle démarche induisant une conception différente des relations entre communes, département et région.

Force est de constater que, sans « patron » reconnu et respecté, sans gouvernance libre d'actions et pétrie d'intérêt général, nous butons contre des calculs communaux intéressés, en opposition à la loi, en opposition à l'ensemble des acteurs économiques et aux rapports de réflexions institutionnelles ou privées, en opposition à eux-mêmes.

Il faut arrêter les allées et venues de transferts de compétences entre la métropole et les communes ou leurs associations, les transferts de budgets entre les collectivités sans pour autant créer les liens indispensables entre densification, mixité et mobilité qui définiraient des dynamiques géographiques de développement économique durable assorties d'une politique de déplacement.

Chaque délibération, chaque action doit créer une valeur, posséder une finalité. Les projets, quant à eux, doivent aboutir, sans pour autant créer de nouveaux postes, de nouvelles nominations pour

suppléer les insuffisances des premières. Pour cela il faut que Marseille, capitale régionale, prenne toute sa place dans la construction métropolitaine tout en acceptant le schéma directeur et le pilotage de la métropole, les maires quant à eux doivent accepter la centralité de la ville mère et l'effort budgétaire centripète qu'il faut insuffler pour enfin fonder les ambitions territoriales de tous. L'impossible n'est qu'un possible qui n'a pas eu lieu. Ne désespérons pas d'un autre possible signant l'arrêt de la désintégration constante de nos institutions par ceux qui ont la charge de les faire vivre.

Mohamed LAQHILA Député des Bouches du Rhône